

**La norme suisse en matière de salaire (ELM)
Concept de nouveau processus de release pour les normes**

Les directives Swissdec des données salariales ont été élaborées en commun par les partenaires suivants:

- Suva
- eAVS / AI
- Conférence des caisses cantonales de compensation
- Association suisse des caisses de compensation professionnelles
- Administration fiscale du canton de Berne
- Conférence suisse des impôts
- Administration fédérale des contributions
- Office fédéral de la statistique
- Association Suisse d'Assurances

Éditeur

Swissdec
Fluhmattstrasse 1
6004 Lucerne

<http://www.swissdec.ch>

Historique des versions

Version 20230303	03.03.2023	kih, mas
Version für ELM-Minor 5.1 (AHV21)		

Conventions pour ce document

Ci-dessous sont listées les polices de caractères utilisés dans ce document:

Text	Documentation
Text	Code
<Text>	Élément XML
[Text]	Référence à d'autres documents

L'obligation des exigences est définie dans la table suivante :

Obligation	Terme
Devoir	<i>doit</i>
Désir	<i>devrait</i>
Intention	<i>sera</i>
Proposition	<i>peut</i>

Tableau 1. Obligation des exigences

Attention

Les images de schémas plus anciennes sont souvent suffisantes pour la compréhension conceptuelle ; seuls les fichiers XML officiels sont contraignants.

SVN \$Revision: 30777 \$:

\$Date: 2023-03-03 15:51:22 +0100 (Fri, 03 Mar 2023) \$:

Table des matières

1. Processus de minor release	1
2. Procédure AVS21	3

Liste des illustrations

2.1. Phase de spécification ELMv5.1	3
2.2. Phase de mise en œuvre d'ELMv5.1	4
2.3. Vue de la certification	4
2.4. Feuille de route vers ELMv6.0	5

Liste des tableaux

1. Obligation des exigences	iv
2.1. Phase de spécification ELMv5.1	3
2.2. Phase de mise en œuvre d'ELMv5.1	4
2.3. Vue de la certification	4

1 Processus de minor release

Ces derniers mois, nous nous sommes intéressés de près au processus de release de Swissdec. La mise en œuvre d'AVS21 et la publication du minor release 5.1 qui en découle nous donne l'occasion de mettre à l'épreuve et d'affiner le nouveau concept.

Ce document doit être considéré comme un "draft" et doit montrer l'état actuel de la discussion. Dans les prochains mois, ce processus sera définitivement défini dans le cadre du projet "Upgrade Distributor".

Jusqu'à présent, nous avons travaillé avec des versions individuelles très volumineuses, en publiant toujours la totalité des modifications apportées depuis la dernière version. Avec le nouveau processus de release, nous souhaitons nous éloigner des grandes versions individuelles et diviser les exigences de la norme salariale suisse (ELM) en parties plus petites. Dans ce document, certains points (accord, suivi de la version ERP, ...) sont volontairement omis et font partie du projet en aval.

Lors du Swissdec Forum 2023, le processus du minor release sera thématiqué et l'après-midi, vous aurez la possibilité de poser des questions à ce sujet.

Le nouveau processus en bref

Pour la version 5.1 de la norme suisse en matière de salaire (ELM), nous parlons du minor release et introduisons ainsi un nouveau terme. La base pour la sortie du minor release est toujours une exigence dans le backlog de l'équipe de standardisation de Swissdec. Chaque exigence est évaluée par l'équipe de standardisation de Swissdec, priorisée en conséquence par la commission consultative de standardisation et validée par la commission de standardisation pour le release. Swissdec propose entre-temps un cycle de release annuel ordinaire, dans lequel les exigences validées peuvent être publiées sous la forme du minor release de la norme salariale suisse (ELM).

Les informations mises à disposition par Swissdec sur le minor release sont conçues comme une aide pour les fabricants d'ERP afin de pouvoir mettre en œuvre les exigences légales dans les meilleurs délais. La mise en œuvre est laissée à la libre appréciation des fabricants d'ERP et peut être vérifiée au moyen d'une autocertification. Swissdec ne fournit pas de support pour la mise en œuvre et l'autocertification des minor releases.

Un minor release peut contenir de nouveaux champs optionnels dans le schéma, des adaptations techniques de la logique de calcul ou encore de nouveaux domaines. Nous nous donnons ainsi une certaine flexibilité et pouvons réagir nettement plus rapidement aux circonstances extérieures.

Impact sur la certification

L'idée de base est de séparer l'activité de standardisation du processus de certification. Le processus de certification est désormais défini de telle sorte que nos experts de Swissdec certifient tous les fabricants d'ERP à un rythme régulier (durée de l'accord - donc quatre ans) et se limitent toujours au contenu de la dernière version majeure lors de la certification. Cela signifie à l'inverse que nous ne proposons pas de certification séparée pour les minor releases par nos experts, mais que nous limitons notre activité aux spécifications professionnelles et techniques et que nous donnons aux fabricants d'ERP la possibilité de s'auto-certifier via le QualityTool.

La certification du minor release 5.1 ainsi que d'éventuelles futures minor releases par nos experts Swissdec aura donc lieu dans la prochaine version majeure 6.0. Pendant la durée du minor release 5.1 jusqu'à la publication de la version majeure 6.0, les contenus définis des différentes minor releases peuvent être mis en œuvre, autocertifiés et transmis en régie propre.

Mise en œuvre technique de la version schéma-minor XML

Le modèle de conception Tolerant Reader et la fonction de mappage du distributeur permettent de réaliser des modifications de la structure des données qui n'entraînent pas de nouvel espace de noms (version majeure). Le modèle de conception Tolerant Reader est un modèle d'intégration qui aide à créer des systèmes de communication robustes. L'idée est d'être aussi tolérant que possible lors de la lecture de données provenant d'un autre service. Ainsi, si le schéma de communication change, les lecteurs ne doivent pas tomber en panne. Tous les nouveaux éléments supplémentaires doivent donc être facultatifs. Toutefois, à l'inconvénient que tous les participants concernés doivent implémenter le nouveau schéma (minor release), s'ajoute dans la plupart des cas l'avantage d'avoir des données structurées et définies qui sont compatibles avec les modules et les outils du distributeur (plausibilisation, mapping, distribution).

2 Procédure AVS21

Le 25 septembre 2022, le peuple et les cantons ont accepté la réforme AVS 21. Les exigences relatives à la norme salariale suisse (ELM) changent en conséquence. La réforme entrera en vigueur le 1er janvier 2024, et donc avant la prochaine version majeure de l'ELM.

Les nouvelles informations sont publiées dans un minor release du schéma XML. Ainsi, tous les participants de l'écosystème Swissdec qui sont intéressés par les données, respectivement qui sont en mesure de les fournir, peuvent implémenter le minor release. En renonçant à une certification complète, les chances d'une implémentation d'ici la première transmission en janvier 2025 sont bonnes.

Dans la section suivante, nous montrons, à l'aide de l'exemple "AVS21", comment se déroule le processus de release.

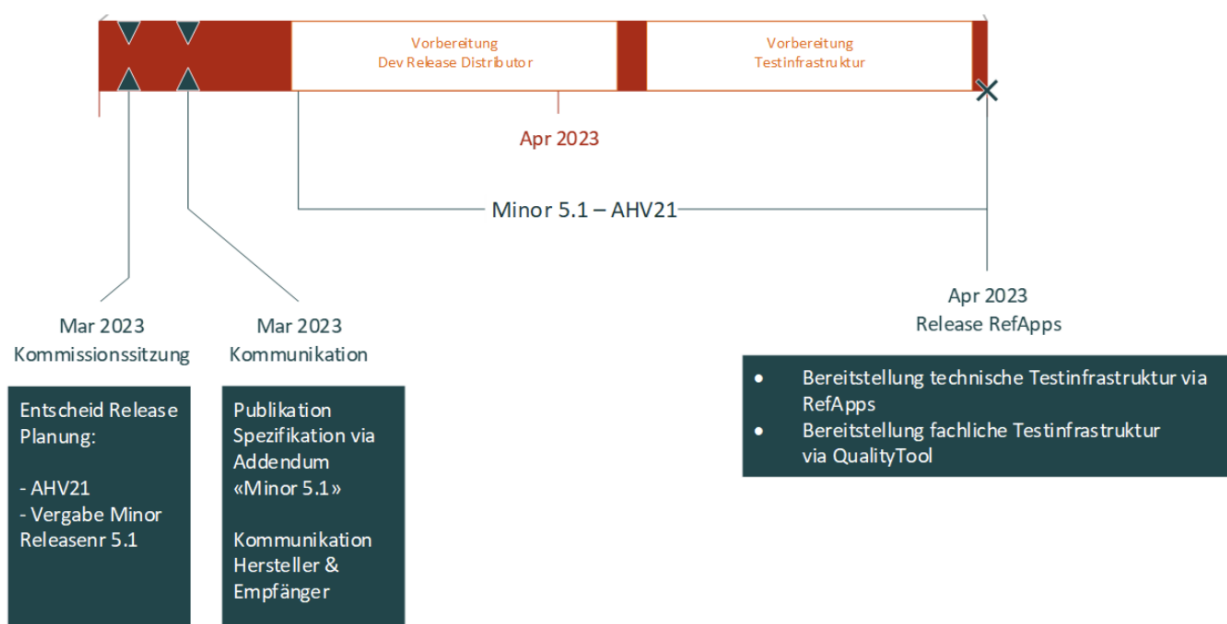


Abbildung 2.1. Phase de spécification ELMv5.1

Période	Activité
Septembre 2022	La réforme AVS21 est adoptée (entrée en vigueur le 1er janvier 2024)
Octobre - Février	Les conséquences techniques sont spécifiées, discutées avec l'OFAS et le groupe spécialisé AVS et les questions en suspens sont clarifiées.
mars	Publication de la spécification AVS21 via minor release 5.1 : <ul style="list-style-type: none"> • Addendum • Bulletin d'information • Actualités
Mars - Avril	Préparation de l'infrastructure de test (RefApps, QualityTool, ReferenzXML)
Mai	Release infrastructure de test (RefApps, QualityTool, ReferenzXML)

Tabelle 2.1. Phase de spécification ELMv5.1



Abbildung 2.2. Phase de mise en œuvre d'ELMv5.1

Période	Activité
Juin-Juillet	<ul style="list-style-type: none"> Intégration de la spécification du minor release 5.1 dans les directives draft de la prochaine major release (ELM 6.0) Consultation sur les directives PUCS 6.0 via le groupe spécialisé AVS Préparation des documents de formation des experts Swissdec
Août	Minor release 5.1 "AVS21" en production
Septembre - Octobre	Formation des experts Swissdec
Janvier	GoLive professionnel du minor release 5.1 "AVS21"

Tabelle 2.2. Phase de mise en œuvre d'ELMv5.1

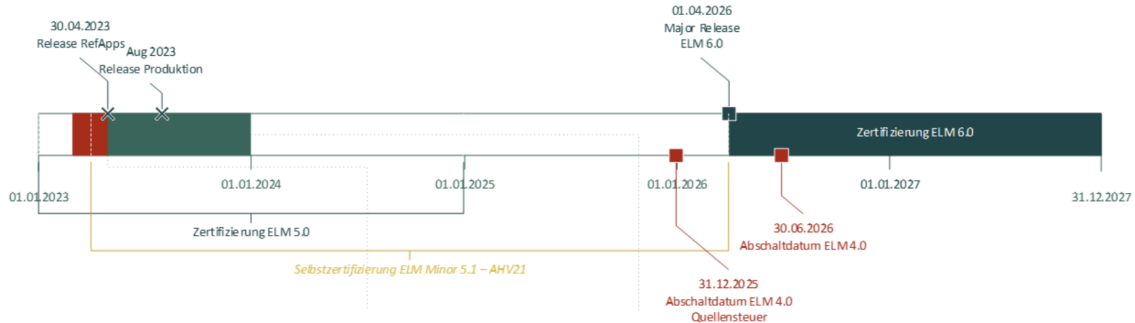


Abbildung 2.3. Vue de la certification

Version ELM	Période de certification
4.0	Dernière transmission possible 30.06.2026 (IS 31.12.2025)
5.0	en cours jusqu'à fin 2024
5.1	Autocertification à partir de mai 2023
5.x	Autocertification à partir de la publication QualityTool
6.0	Prévu à partir de 2026 avec toutes les modifications des minor releases 5.x

Tabelle 2.3. Vue de la certification

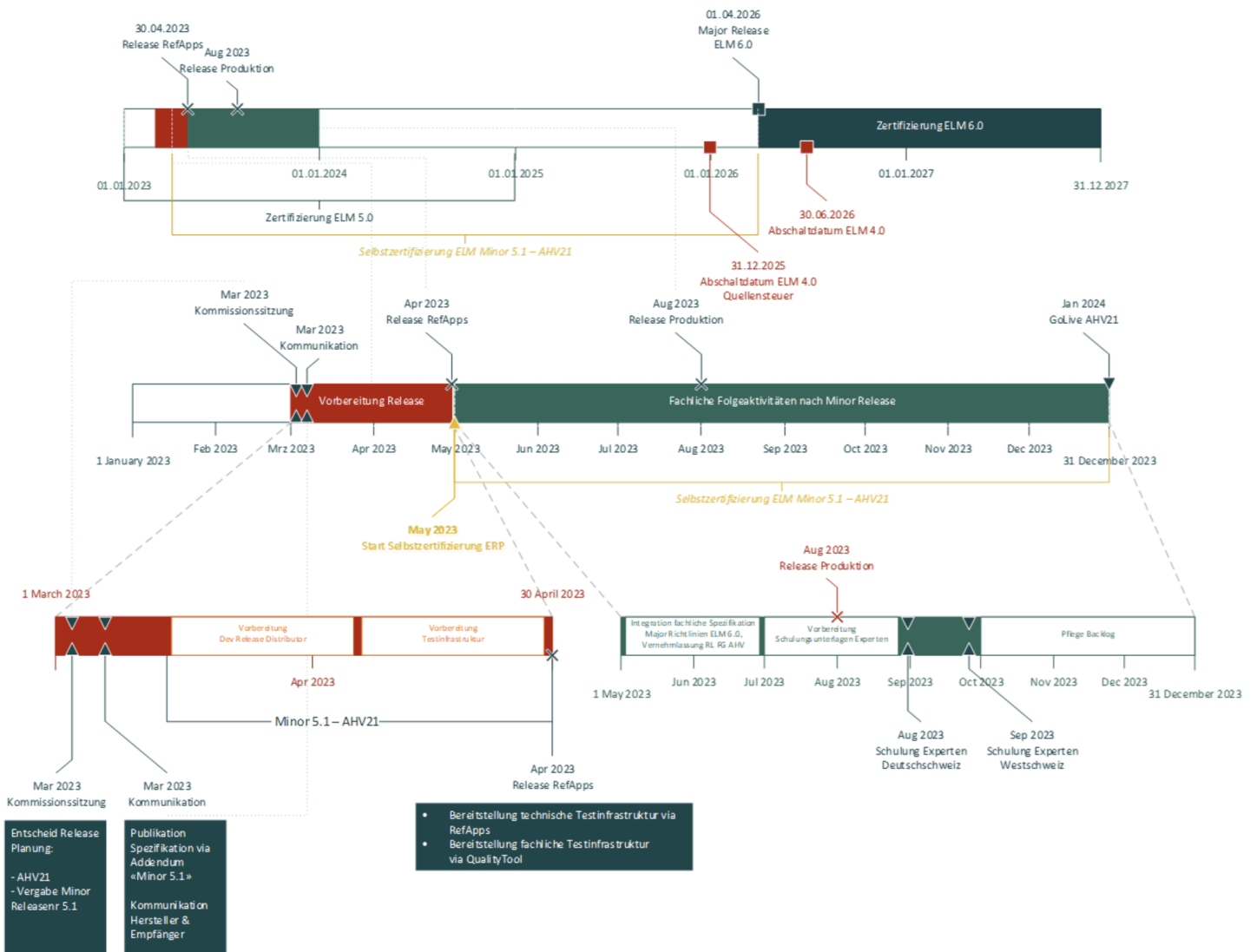


Abbildung 2.4. Feuille de route vers ELMv6.0

L'illustration présente le processus de release complet jusqu'à la version 6.0 de la PEL à l'aide de l'exemple AVS21. Pour des raisons de clarté, d'autres minor releases potentiels jusqu'en 2026 (par exemple l'accord sur les frontaliers avec la France) ont été retirées de l'image.